



République française

**ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES
DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

Reconnue d'utilité publique (décret du 28 janvier 1987)

Section départementale du Tarn
48, Route des Crêtes 81500 GIROUSSENS

Président : Jean-Claude ZYTKA 05 63 33 38 07 / section.81@anmonm.org

Trésorière : Nicole BELLMAS 05 63 54 73 82 Secrétaire : Francis LETTERON 05 63 54 02 99

Procès-verbal

Assemblée Générale du 23 mars 2024 à Sorèze

La 46^{ème} Assemblée Générale annuelle de la Section Tarnaise de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite s'est tenue le samedi 23 mars 2024 à Sorèze en présence, de M. Laurent Gandra-Moreno, sous-préfet de Castres, de Mme Marie-Lise Housseau, maire de Sorèze, de Mme Christine Bernot, conseillère régionale représentant la présidente Carole Delga, de Mme Claudie Bonnet, présidente du syndicat mixte de l'abbaye école et vice-présidente du conseil départemental, de M. Albert Mamy ancien maire de Sorèze et ancien député, de M. Patrice Buffet Maire-adjoint représentant M. Pascal Bugis Maire de Castres, de M. Claude Seillier président de l'ANMONM de l'Aveyron, du Général de division (2S) Claude Réglat, président de la SMLH du Tarn, de M. Lucien Enderli, président honoraire de l'AMOPA, du Capitaine Guillaume Soudet commandant la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Labruguière, de Mme la commandante de police Zara Akkar, représentant la Directrice départementale de sécurité publique, du LCL Philippe Cnocquart, représentant le directeur du SDIS du Tarn, du capitaine Imperato commandant la Compagnie d'Eclairage du 8^{ème} RPIMA représentant le chef de corps et le Général Frédéric Danigo commandant la 11^{ème} Brigade parachutiste, de Monsieur Gilles Litre, président de la Protection Civile du Tarn, du Lieutenant Yannick Ferrié Chef du Centre de Secours et d'incendie de Sorèze, de M. Jean Esquerre, représentant Mme le maire d'Albi.

S'étaient excusés : Madame Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, le Général de division Charles Bourillon, Commandant la Région de Gendarmerie Occitanie, le Général de brigade Frédéric Danigo Commandant la 11^{ème} Brigade parachutiste, MM. Philippe Bonnacarrère et Philippe Folliot Sénateurs du Tarn, M. Frédéric Cabrol, Député du Tarn, le colonel Jean-Marc Doose, commandant le groupement de gendarmerie du Tarn, le Colonel Jimmy Gaubert, chef de corps du SDIS81, M. Mostafa Fourar, Recteur d'académie de Toulouse et M. Eric Coupaye, directeur départemental de l'ONAcVG.

Mme Bonnet, présidente du syndicat mixte de l'abbaye école de Sorèze, qui a mis à notre disposition l'amphithéâtre, a donné un rappel historique du passé de l'école royale militaire en accueillant les compagnons du Mérite tarnais « ..avec un réel plaisir dans ce lieu où vous avez toute votre place, parce que l'Ecole a formé des hommes de tous les pays, des hommes qui sont devenus des militaires de haut-rang, des personnages politiques, des académiciens..., des gens qui ont reçu ici une éducation qui était très moderne à l'époque,.. un lieu où vous avez toute votre place, par rapport aux valeurs que vous représentez, aux valeurs que vous contribuez à maintenir, aux engagements que vous portez les uns et les autres,.. merci à toutes et à tous pour faire vivre ces valeurs là... » .

Mme le maire déclare que la ville de Sorèze, ville d'art et d'histoire, est honorée d'accueillir notre association pour notre assemblée générale. Elle présente sa commune, porte d'entrée du Haut Languedoc, à la frontière de l'Aude et de la Haute-Garonne, et sa place dans l'intercommunalité. Sorèze a bénéficié et continue de bénéficier du patrimoine immobilier de l'Abbaye-Ecole et de son rayonnement culturel et intellectuel . « *...je pense que ce lieu est particulièrement approprié à votre Assemblée Générale dont l'objet est de célébrer des hommes et des femmes dont les actions, les réalisations, ont un impact profond sur notre société et qui guident notre chemin collectif...* »

Le président Jean-Claude Zytka a souhaité la bienvenue aux Invités et aux Compagnons tarnais de l'Ordre et a demandé une minute de silence en mémoire des quatre Compagnons disparus en 2023, mais aussi des militaires, policiers, pompiers et gendarmes décédés en service commandé depuis notre dernière Assemblée générale.

Après la présentation par le secrétaire M. Francis Lettéron du Procès Verbal de la précédente assemblée générale de 2023, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Le président rappelle dans son rapport moral que notre ordre a été créé en 1963 par le Général de Gaulle et qu'il est destiné à récompenser des mérites « distingués » rendus à la nation soit dans la fonction publique, civile ou militaire, soit dans l'exercice d'une activité privée professionnelle ou associative. Cette décoration n'est pas une fin en soi mais le début d'une noble mission, collective, mais surtout personnelle qui nous engage individuellement à aller vers l'autre et à lui tendre la main.

Notre section tarnaise a maintenu au cours de l'année 2023 le cap fixé par l'association nationale en 2020.

- **Objectif n° 1 – Concourir au rayonnement de l'Ordre par le recrutement, l'ouverture et notre image dans la société**

Un bilan mitigé s'agissant du recrutement en 2023. Si nous avons eu le plaisir d'accueillir 13 nouveaux Compagnons et sympathisants, cela n'a pas compensé les 16 départs (déménagement, mutation, radiation et démission).

Pour être mieux connus et reconnus, nous poursuivons nos contacts réguliers avec les services de l'Etat, le département, les élus parlementaires et locaux mais aussi avec de nombreuses associations patriotiques. Nous avons également développé des outils de communication.

Au cours de cette année 2023, nous avons célébré, dans le département, le 60^{ème} anniversaire de la création de l'Ordre national du Mérite par le Général de Gaulle le 3 décembre 1963 avec notamment :

- Le baptême de deux ronds points « l'Ordre national du Mérite » à Lavaur et Albi ;
- La remise officielle de notre 2^{ème} drapeau à la section par M. le préfet du Tarn ;
- Une cérémonie de célébration du 60^{ème} anniversaire le 7 décembre 2023 à la Préfecture.

- **Objectif n° 2 - accompagner les citoyens de demain**

Notre Prix du civisme pour la jeunesse 2023 a permis d'honorer et mettre en valeur les actions civiques et citoyennes de 143 jeunes tarnais méritants, au cours d'une belle cérémonie de remise des Prix à l'Hôtel du Département à Albi le 21 novembre dernier.

Le soutien du Conseil départemental, de l'ONAcVG et de la société Transparence multimédia pour la dotation de nos prix, a contribué à leur bon déroulement depuis deux ans.

Pour cette année 2024, nous ne lancerons qu'un seul de nos trois prix. Celui de l'Engagement citoyen, après le renouvellement de notre convention départementale avec le SDIS. Ce prix est destiné à mettre à l'honneur les jeunes sapeurs pompiers tarnais pour leur engagement.

- **Objectif n°3 – La mémoire, l'entraide et la solidarité.**

C'est la devise de notre association.

Afin de cultiver chez les nouvelles générations l'esprit et la transmission de la Mémoire et de l'héritage de l'Histoire française et européenne, nous avons signé en 2023 une convention départementale de partenariat avec l'ONAcVG.

Hors système scolaire, nous avons remis en novembre dernier, pour la deuxième année dans le Tarn, en partenariat avec l'ONAcVG, le Prix départemental de l'initiative mémorielle au Groupement de Gendarmerie et en particulier au Lcl Patrick Guichet pour l'action mémorielle qui a rendu hommage au Lieutenant de Gendarmerie tarnais Fernand Farssac, héros de la résistance , Juste parmi les nations. Des prix d'honneur ont été remis à des organisations ou associations ayant réalisé des projets remarquables au service de la Mémoire.

Nous nous efforçons de porter dans notre action, nos valeurs de solidarité et de générosité auprès de nos adhérents. Cela se traduit par des contacts et des visites, et en particulier en 2023, à nos deux compagnons centenaires Mme Odile Plisson (102 ans) et M. Marius Garrigues (103ans) et à la remise de coffrets au moment des fêtes.

Enfin rappelant la situation de crise du bénévolat parmi notre association comme dans l'ensemble du monde associatif, la poursuite de l'activité de notre section restant en jeu, le président lance un nouvel appel au volontariat parmi nos compagnons pour occuper des postes au Comité de section et au bureau ou tout simplement pour donner un peu de temps pour nous aider.

Le rapport d'activité 2023 détaillé a ensuite été présenté conjointement par le président et le secrétaire, faisant apparaître à sa lecture une année chargée et en particulier une forte présence sur le terrain à l'occasion des diverses commémorations et cérémonies patriotiques qui se tiennent dans l'ensemble du département. Le Comité de section reste ouvert à toutes les bonnes volontés prêtes à nous rejoindre pour pérenniser et améliorer encore notre action.

Le rapport d'activités 2023 est approuvé à l'unanimité des présents. Il est joint en annexe.

Notre trésorière présente le rapport financier 2023. Il ressort un résultat positif de 805,03 euros.

Le président fait remarquer le renouvellement du versement d'une subvention de 1 500€ de la part du Conseil départemental, dont il remercie le Président Ramond pour son support, et 2 183€ de dons en partie pour l'achat du 2^{ème} drapeau. En revanche, une vingtaine d'adhérents ne cotisent plus, ce qui a un impact sur la trésorerie de l'association, et fausse également la mesure de l'effectif.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des présents.

Dans le cadre du renouvellement du tiers sortant, Mme Andrée Farenc, MM. Jean-Claude Zytka, Camille Siguier et Hubert Rouchès sont concernés. En raison du manque de candidatures, ils renouvellent leur mandat. Par ailleurs, Mme Martine Bosc-Coulomb a été cooptée au cours de la réunion du 20 janvier 2024. Cette assemblée doit officialiser son intégration.

L'Assemblée Générale a approuvé à l'unanimité ces propositions et la composition du nouveau Comité de Section, qui dispose d'un délai de 10 jours pour élire le nouveau Bureau.

La nouvelle composition du comité de section pour l'Année 2024 figure en annexe.

Le président remercie les 15 porte-drapeaux dont la présence rehausse le prestige de notre Assemblée annuelle . Cette année, nous mettons en particulier à l'honneur cinq jeunes porte-drapeaux tarnais récemment diplômés. Ces jeunes âgés de 12 à 19 ans sont volontaires et bénévoles pour porter les couleurs de la République durant les cérémonies mémorielles. Ils sont exemplaires de cette jeunesse engagée, désireuse de servir la France. Nous leur adressons nos félicitations en leur remettant la médaille des Prix pour la Jeunesse de l'ANMONM.

Répondant à une invitation du Président de faire connaître plus en détails l'organisation des services d'incendie et de secours en France, les missions confiées aux sapeurs pompiers professionnels et volontaires, notre compagnon le lieutenant colonel Philippe Cnocquart, représentant le directeur du SDIS du Tarn fait une présentation du SDIS en 2024 : l'organisation des sapeurs pompiers en France et dans le département, moyens, missions, perspectives ... ». Un court métrage montre ensuite une intervention réelle sur un incendie d'une usine à Albi en 2023. Cette immersion au cœur d'une action de grande envergure est fortement applaudie par l'assemblée.

Enfin, notre compagnon Claude Guy lance un appel à contributions pour son nouveau projet. En effet, il souhaite créer un « Panthéon » des tarnais qui ont honoré la France mais sont souvent restés dans l'ombre, et recevra avec intérêt les propositions qui lui seront faites

INTERVENTIONS.

Mme Claudie Bonnet, représentant M. Ramond, président du conseil départemental apprécie les valeurs humanistes de notre association et nos actions envers les jeunes en particulier le civisme.

M. Laurent Gandra-Moreno donne son discours de clôture :

«... Je voudrais tout d'abord monsieur le Président, vous remercier très sincèrement pour votre invitation et vous dire sans flagornerie combien je suis honoré, peut-être l'entendez vous, ému d'être ici à vos côtés pour rendre hommage à votre grande institution, et saluer chaleureusement chacune et chacun d'entre vous pour les valeurs humanistes que vous portez.

Nous sommes aujourd'hui réunis dans ce lieu prestigieux, l'Abbaye Ecole de Sorèze, un lieu que beaucoup nous envient et qui fait la fierté des tarnaises et des tarnais . Et si vous me le permettez , je dirais que je vois dans ce choix, au-delà d'un choix judicieux, un signe, un point commun, avec ce que vous êtes pour la société, mesdames et messieurs les Compagnons de l'ONM, et ce que l'Abbaye Ecole est au département du Tarn par son caractère emblématique. Vous êtes celles et ceux que l'on admire, celles et ceux dont les actes et le comportement doivent nous inspirer et nous guider dans notre quotidien.

Vous comprenez donc mon embarras au moment de rédiger mon intervention, en me demandant quelle allait pouvoir être la teneur de mon propos. J'y ai longuement réfléchi, en m'interrogeant sur ce que pouvait être le mérite, ce ciment qui vous lie.

Soyez rassurés, je ne vais pas me livrer à une exégèse, et si selon la définition courante du dictionnaire, le mérite est ce qui rend une personne digne d'estime, digne d'éloge, et c'est déjà beaucoup, j'ajouterai qu'il est également pour moi une force. Cette force qui vous anime, cette force qui vous guide, cette force qui vous ressemble et qui vous rassemble, cette force enfin, portée par des valeurs, des convictions, à la recherche d'un idéal, un idéal républicain.

Cet ordre républicain qui porte en lui l'ambition de la France.

Il est donc légitime que la Nation exprime sa reconnaissance à toutes celles et tous ceux qui, comme vous, ont consacré leurs efforts , et continuent à le faire, à servir et à faire vivre cette ambition.

Comme le rappelait le Président de la République, avec l'Ordre chacun peut être distingué, s'il a prouvé son dévouement et son aptitude, qu'important ses domaines d'excellence, sa profession , son parcours, faisant ainsi l'écho au fondement de l'égalité républicaine , qui nous a fait passer d'une distinction sociale liée au rang, à une distinction sociale liée au courage et à l'engagement, au sens de l'honneur et du sacrifice, au sens de l'intérêt général au service de la société.

Parce que vous avez su donner le meilleur de vous-même, vous êtes les visages de notre République et de ses valeurs universelles. Vous êtes pour les jeunes générations une source d'inspiration, un exemple, un modèle, une inspiration.

Vous êtes l'incarnation de l'esprit de la République, une République faite de devoirs et de droits où chacun s'élève par l'engagement, l'action, l'aspiration à servir la liberté, l'égalité, la fraternité.

Mesdames et Messieurs les Compagnons, je voudrais vous dire toute mon estime et mon admiration. Soyez fiers de votre action, de ce que vous êtes et de ce que vous représentez. Je vous remercie. »

A la fin de la partie statutaire de l'assemblée générale, tous les participants se sont dirigés en ordre derrière les portes drapeaux, sous la direction du LCL (h) Christian Pourcel, vers le Monument aux Morts de Sorèze. Ce fut l'occasion d'un dépôt de gerbes par la Section, la Mairie de Sorèze, le Conseil Départemental, le Conseil Régional et enfin la gerbe du Préfet du Tarn par Monsieur Gandra-Moreno sous-préfet de Castres, avec la participation d'une délégation de jeunes sapeurs-pompiers du Centre de Secours de Sorèze.

Après la traditionnelle photographie de groupe de l'ensemble des Compagnons et de leurs invités, prise dans la salle des illustres de l'abbaye école, un vin d'honneur a été offert par la Mairie de Sorèze dans la même salle. Le Président a remercié pour leur excellent accueil tous les personnels de l'Abbaye Ecole et de la Mairie de Sorèze, en remettant la médaille souvenir de l'ANMONM à Madame Bonnet et Madame Housseau.

Le lauréat n'ayant pas pu être présent à la cérémonie de remise des prix départementaux le 2 Novembre dernier à Albi, un Prix d'Honneur de l'Initiative Mémoirelle 2023, diplôme et médaille, a été remis à Monsieur Pascal Bouzebiba, président fondateur de l'Association l'Eveil créée en 2014, pour son action visant à préserver la mémoire des harkis et de leurs familles, en particulier au travers de nombreuses actions éducatives et culturelles...

En conclusion de cette 46^{ème} Assemblée, les Compagnons et leurs invités, dont Monsieur le sous-préfet, ont pu apprécier un excellent repas dans le cadre prestigieux de la salle des Illustres de l'abbaye école de Sorèze, avant de partir l'après-midi à la découverte du Musée Dom Robert et du Musée du verre.

Le secrétaire,



Francis LETTERON

Le président,



Jean-Claude ZYTKA